

# Rapport thématique préliminaire sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD

---

## STATUT DU PRÉSENT DOCUMENT

Voici le rapport thématique préliminaire en réponse à la résolution du Conseil de la GNSO exigeant que les thèmes identifiés par le groupe de discussion sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD soient au moins analysés afin d'aider à déterminer s'ils pourraient conduire à des modifications ou des ajustements des recommandations de politiques existantes tel que déterminé dans le rapport final sur l'introduction de nouveaux domaines génériques de premier niveau. Conformément aux règles du PDP, le nouveau rapport thématique préliminaire sera publié à des fins de consultation publique pendant au moins trente (30) jours et aboutira à un rapport thématique final dont la publication aura lieu après la clôture du forum de consultation publique.

## RÉSUMÉ

Ce nouveau rapport thématique préliminaire sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD est publié à des fins de consultation publique et soumis au Conseil de la GNSO en réponse à la demande du Conseil, et conformément à la résolution adoptée lors de la réunion du Conseil de la GNSO du 24 juin 2015.

# 1. Résumé analytique

## 1.1 Contexte

En 2005, l'Organisation de soutien aux extensions génériques a lancé un processus d'élaboration de politiques (PDP) afin d'envisager l'introduction de nouveaux gTLD. Le PDP, d'une durée de deux ans, a conduit à l'adoption d'une série de 19 recommandations de politiques de la GNSO visant à assurer la mise en œuvre des nouveaux gTLD. Afin de mettre en œuvre les recommandations de politiques de la GNSO et de prendre en compte les recommandations de politiques ultérieures de la GNSO ainsi que les recommandations de mise en œuvre de la communauté (y compris la GNSO, le GAC, la ccNSO, l'ALAC, le SSAC et le Conseil d'administration de l'ICANN via le Comité du programme des nouveaux gTLD (NGPC<sup>1</sup>)), plusieurs versions du Guide de candidature (AGB) ont été préparées par le personnel de l'ICANN en consultation avec la communauté.

En juin 2011, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé l'AGB final et a autorisé le lancement du programme des nouveaux gTLD, d'autres versions révisées du Guide de candidature final ayant toutefois été élaborées par le personnel de l'ICANN, y compris la version finale du Guide de candidature aux nouveaux gTLD en date du 4 juin 2012, quelques mois après la clôture de la période de candidature, afin d'inclure des informations venant soutenir la période de dépôt d'objections prévue.

La période de candidature au programme des nouveaux gTLD s'est ouverte le 12 janvier 2012. Au total, 1930 candidatures complètes ont été reçues. La première série de résultats de l'évaluation finale a été publiée le 22 mars 2013, suivie par la première série des délégations de nouveaux gTLD le 21 octobre 2013.

Toutes les candidatures ont désormais achevé le processus d'évaluation et à l'heure où nous rédigeons ce rapport thématique préliminaire, plus de 700 gTLD délégués et environ 600 candidatures en sont aux dernières étapes du programme. Bien que la série de 2012 soit toujours en cours, des initiatives visant à examiner la série ont déjà été lancées, à savoir la création du groupe de discussion sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD de la GNSO. Ce groupe de discussion a été créé par le Conseil de la GNSO afin de confronter les expériences tirées de la première série des

---

<sup>1</sup> Le 10 avril 2012, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une résolution visant à créer le Comité du programme des nouveaux gTLD (NGPC).

<https://www.icann.org/en/groups/board/documents/resolutions-10apr12-en.htm>

candidatures aux nouveaux gTLD et d'identifier les thèmes à traiter dans les futurs rapports thématiques, le cas échéant, qui pourraient conduire à des modifications ou des ajustements des procédures de candidature ultérieures.

Le groupe de discussion a préparé un ensemble d'objectifs finaux comprenant une série de thèmes qui, selon lui, devraient être analysés en détail afin de faire l'objet d'un rapport thématique. Le 24 juin 2015, le Conseil de la GNSO a adopté une résolution exigeant la rédaction de ce rapport thématique préliminaire sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD.

Conformément aux règles du PDP, ce rapport thématique préliminaire est publié à des fins de consultation publique. Suite à la révision des commentaires publics reçus, le chef du personnel mettra à jour le rapport, si nécessaire, et présentera un résumé des commentaires reçus et du rapport final.

## 1.2 Discussion sur le thème à traiter

Il se pourrait qu'un groupe de travail du PDP sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD soit chargé de déterminer les changements devant être apportés au *rapport final de la GNSO sur l'introduction de nouveaux domaines génériques de premier niveau*, si besoin est. Étant donné que les recommandations de politiques originales telles qu'adoptées par le Conseil de la GNSO et le Conseil d'administration de l'ICANN ont « été conçues afin de créer des mécanismes systématisés et permanents permettant aux candidats de proposer de nouveaux domaines de premier niveau », ces recommandations de politiques restent en place pour les séries ultérieures du programme des nouveaux gTLD à moins que le Conseil de la GNSO ne décide de modifier ces recommandations de politiques via un processus d'élaboration de politiques.

Les travaux du PDP sont censés faire suite aux initiatives du groupe de discussion sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD qui a identifié un ensemble de thèmes pour un futur PDP qui seront examinés lors de leurs délibérations, le groupe de discussion estimant que ces thèmes pourraient être traités de la façon suivante :

- Clarifier, amender ou revenir sur les principes, les recommandations et les directives de mise en œuvre de politiques existants ;
- Développer de nouvelles recommandations de politiques, et/ou ;

- Compléter ou développer de nouvelles orientations en matière de mise en œuvre.

Un certain nombre d'examens en cours ou prévus au sein de la communauté pourraient avoir un impact sur les travaux du PDP et pourraient éclairer les délibérations du groupe de travail du PDP. Par conséquent, un PDP n'est pas censé se cantonner aux thèmes identifiés dans le présent rapport thématique et doit prendre en compte les conclusions issues d'autres initiatives extérieures au PDP.

Dans le cadre de ses délibérations, le groupe de discussion a suggéré qu'un PDP examine au minimum les thèmes identifiés ci-dessous. Ces thèmes ont été regroupés de manière à faciliter autant que possible l'élaboration d'un plan de travail qui sera mis en œuvre par des sous-équipes. La liste des thèmes constitue un point de départ et une suggestion de méthode d'organisation mais ne prétend pas être exhaustive ou imposer des limites eu égard au fonctionnement du PDP ou aux questions traitées, à condition que les questions soient directement liées aux procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD. Le groupe de travail pourrait devoir compléter, alléger ou réorganiser cette liste de façon à satisfaire ses besoins au gré de ces débats relatifs aux politiques de fond ; il devra alors régulièrement tenir informé le Conseil de la GNSO quant aux modifications effectuées.

Le regroupement provisoire par thème suggéré par le groupe de discussion et le présent rapport thématique est précisé ci-dessous, chaque regroupement contenant un ensemble de thèmes distincts qui ont fait l'objet de recherches et d'analyses aux fins du présent rapport thématique ; il est fort probable que ce regroupement entraîne de nouvelles discussions, voire le développement de recommandations par le PDP.

1. Processus global/Soutien/Sensibilisation
2. Questions d'ordre juridique/réglementaire
3. Conflit de chaînes/Objections et différends
4. Noms de domaine internationalisés
5. Questions d'ordre technique et opérationnel

Chaque thème compris dans ces regroupements est abordé plus en détail à la section 4 du présent rapport thématique préliminaire.

### 1.3 Recommandation du personnel

Le personnel de l'ICANN a confirmé que les questions proposées relèvent du domaine de compétence du processus d'élaboration de politiques de la GNSO et de la GNSO (voir section 5). Les objectifs finaux du groupe de discussion sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD prévoyaient un ensemble de thèmes minimum recommandé servant de fondement à l'analyse effectuée dans le cadre du présent rapport thématique et également censé concentrer toute l'attention du PDP.

Il est fondamental que le PDP ait une issue favorable afin de résoudre les différentes questions identifiées par le groupe de discussion, le Conseil d'administration de l'ICANN<sup>2</sup>, ainsi que toute autre question identifiée lors des délibérations. Grâce à l'expérience acquise de par la série de candidatures de 2012 au programme des nouveaux gTLD, le PDP est en position d'améliorer et de développer davantage les politiques régissant actuellement le programme des nouveaux gTLD. Le personnel de l'ICANN recommande que le PDP prenne dûment en compte les thèmes recommandés par le groupe de discussion, prenne dûment en compte les efforts réalisés afin de réviser le programme des nouveaux gTLD, et travaille de façon constructive afin de modifier les recommandations de politiques existantes ou d'en créer de nouvelles eu égard aux procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD.

Le présent rapport thématique préliminaire a été publié à des fins de consultation publique afin de permettre à la communauté d'ajouter, de corriger ou de mettre à jour des informations.

---

<sup>2</sup> Domaines suggérés pour l'élaboration de politiques à l'annexe A de la résolution du Conseil d'administration de l'ICANN relative à la planification des futures séries de candidatures aux gTLD : <https://www.icann.org/en/system/files/files/resolutions-annex-a-17nov14-en.pdf>